

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO**

Délibération n° 2020/25

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de PRUNELLI DI FIUMORBO**

Séance du 19 OCTOBRE 2020
Convocation en date du 12 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix-neuf octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au réfectoire de l'école d'Abbazia à huis clos, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Présents : ROCCHI André ; PAOLI Christian ; FILIPPINI Marie-Laure ; SANTONI Marie-Josée ; FRATICELLI Jean-Jacques ; ANDREANI Agnulina ; GUIDICELLI Sébastien ; SUSINI Vincent ; DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; COLOMBANI Victoria ; PAOLI Franck ; BARBONI Toussaint ; MICAELLI Marie-Luce ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; PIERI Pierre-Louis ; FABRE-ACHILLI Nadine ; PAOLI Jules François ; SALDANA Esteban ; VILLARD-ANGELI Dominique ; FARENC Nicole ; POLINI André.

Procurations : MURGIA Sandrine a PAOLI Christian
ANGELI Filippu Antone à SUSINI Vincent
FRANCISCI Lisa à FILIPPINI Marie-Laure
OTTOMANI Jean-François à GUIDICELLI Sébastien
ELEGANTINI Muriele à DAMIANI-CHIODI Anne-Marie
PIREDDA Albert à SALDANA Esteban

Secrétaire : Madame COLOMBANI Victoria

Domaine : Domaine et Patrimoine

Sous-Domaine : Locations

Objet : Convention Commune de Prunelli di Fiumorbu / Association « Fiumorbu Tennis Club »
Mise à disposition de locaux communaux sis Stade de Morta

Intervenant (s) : Monsieur André ROCCHI

Vote pour : 27

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 22 Octobre 2020

Dans le cadre de la politique menée par la Municipalité faisant bénéficier les associations locales, de locaux destinés à leur fonctionnement, le Conseil :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la Convention devant intervenir entre la Commune de Prunelli di Fiumorbu et l'Association « Fiumorbu Tennis Club », relative à la mise à disposition, auprès de cette dernière, à titre gratuit, de locaux communaux sis Stade de Morta à Prunelli di Fiumorbu.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme
Pour le Maire
et par délégation



Le 1^{er} Adjoint au Maire

Christian PAOLI